

## CHAMBRE DES COMMUNES.

Lundi, le 20 mars 1899.

M. FORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRÈRE.

## ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DE SON EXCELLENCE.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Je propose que l'ordre pour la prise en considération de la motion pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, ait la priorité sur toutes autres questions, à l'exception de la présentation des bills, jusqu'à épuisement du débat.

La motion est adoptée.

La Chambre prend en considération le discours prononcé par Son Excellence à l'ouverture de la session.

M. BELL (Prince-est, I.P.-E.) : Je me lève M. l'Orateur, pour proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône. Je suis très sensible à l'honneur que l'on m'a fait en me choisissant pour remplir un devoir aussi important. Cependant, je ne puis m'empêcher de songer que pour s'acquitter convenablement de ce devoir, il faut être muni d'une certaine expérience parlementaire et posséder une connaissance assez vaste des questions du domaine de la politique fédérale, dont, pour ma part, je n'ai pas eu le temps de faire une étude approfondie. J'ose donc, M. l'Orateur, avant d'accomplir la tâche importante qui m'incombe et avant de me lancer sur cette mer inconnue, solliciter l'indulgence des honorables membres de cette Chambre.

La première chose que j'ai à dire est bien simple. Personne ne peut prétendre ignorer l'état de prospérité dans lequel le Canada se trouve actuellement, et il n'y a que l'homme qui ferme volontairement les yeux à la lumière qui soit capable de le nier. La première preuve de cette prospérité dont il est fait mention dans le discours du Trône, se trouve dans la déclaration qui concerne le volume de notre commerce. Je constate d'après les rapports de l'année 1896, que notre commerce s'est élevé à une somme de \$239,000,000 ; maintenant, si je prends les rapports de l'année 1898, je vois que pour cette dernière année, le chiffre de notre commerce figure pour \$304,000,000. Ce qui veut dire que durant l'espace de deux années à peine, nous avons augmenté le commerce canadien de \$65,000,000 annuellement. Et s'il m'était permis à cette phase peu avancée du débat d'établir des comparaisons qui ne paraissent pas déplacées, je ferais remarquer

qu'en 1878, notre commerce s'élevait à \$172,000,000, tandis qu'en 1896, comme je viens de le dire, il s'élevait à \$239,000,000,—ce qui équivalait à une augmentation de \$64,000,000 en dix-huit ans.

Il est maintenant évident que le parti libéral de ce pays a augmenté en deux ans le volume du commerce canadien dans une proportion presque aussi considérable que celle qu'il a fallu dix-huit longues années au parti conservateur pour accomplir. Voilà un état de choses dont le parti libéral a droit d'être fier. Mais ce n'est pas tout. Les rapports des huit derniers mois nous ont été soumis, et ils indiquent que non seulement notre commerce a été aussi considérable durant cette période que celui de l'année précédente, qui, pourtant, était déjà extraordinaire, mais que nous l'avons même augmenté durant ces derniers huit mois de douze millions de dollars. Il est donc certain qu'à la fin de la présente année financière, nous pourrions constater que l'augmentation annuelle de notre commerce, à l'expiration des trois ans, sera non pas de \$65,000,000, mais bien de \$80,000,000.

Permettez-moi une autre comparaison, M. l'Orateur. Laissez-moi comparer ce résultat avec ce qui s'est accompli sous ce rapport dans les Etats-Unis d'Amérique. Je constate d'après les rapports publiés sur le commerce de ce dernier pays, que durant les dix dernières années, l'augmentation dans leur commerce a été d'environ 30 pour cent, tandis que durant le même espace de temps, l'augmentation du commerce canadien a été d'environ 51 pour cent. Mais il y a une chose encore plus extraordinaire, si possible, que celle que je viens d'indiquer, et la voici : Si nous étudions les rapports du commerce américain pour la dernière année, nous constatons que durant la seule année expirant le premier juillet dernier, nos voisins ont augmenté leur commerce de \$33,000,000. Mais, durant cette même période, notre commerce a augmenté de \$47,000,000. De sorte que même en supposant que nous serions sur le même pied qu'eux, tant sous le rapport de la population que sous celui de la richesse, cette comparaison serait tout à fait favorable au Canada. Toutefois, si nous songeons que la population et la richesse de notre pays équivalent à environ la quatorzième partie de la richesse et de la population des Etats-Unis, c'est alors que nous commençons à comprendre les progrès extraordinaires accomplis par notre commerce durant l'année qui vient de s'écouler. C'est aussi le moment d'appliquer à notre pays ce principe qui veut que le développement du commerce d'un pays soit un signe certain de sa prospérité, et nous devons conclure de là que les progrès qu'il a faits sous ce rapport démontrent que le Canada a joui, durant la dernière année, d'une prospérité, je pourrais dire vingt fois plus grande que celle qui a favorisé le commerce des Etats-Unis. Je crois que nous ne devrions jamais oublier—au moins ceux d'entre nous qui s'imaginent